

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article7840>

Au journal officiel du 4 novembre 2018

- Actualité - Au journal officiel -



Date de mise en ligne : dimanche 4 novembre 2018

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous
droits réservés

Conditions d'octroi de microcrédits professionnels par les associations et fondations habilitées | Classements des SDIS | Attribution de la médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme

Associations

Décret n° 2018-950 du 31 octobre 2018 modifiant les conditions d'octroi de microcrédits professionnels par les associations et fondations habilitées

[NOR : ECOT1817342D](#)

Le décret procède à la suppression du critère d'âge des entreprises pouvant bénéficier d'un prêt prévu au 2° de l'article R. 518-61. Il modifie en conséquence le décret n° 2017-563 du 18 avril 2017 autorisant à titre expérimental une dérogation aux règles d'octroi de microcrédits professionnels dans le Département de Mayotte.

SDIS

Arrêté du 31 octobre 2018 modifiant l'arrêté du 21 janvier 2017 portant classement des services départementaux d'incendie et de secours [NOR : INTE1826425A](#)

Terrorisme

Décret du 30 octobre 2018 portant attribution de la médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme [NOR : PREX1825444D](#)

[L'intégralité du JORF n°0255 du 4 novembre 2018](#)

